Soulaines -SURAUBANCE-

Mars 2024
n° 159

Les Infos

Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage.

Périclès (vers 495 av JC – 429 av JC), stratège, orateur et homme d'État athénien

Editorial

Chères Soulainoises, chers Soulainois,

L'appel lancé il y a 25 siècles par l'illustre Périclès aux défenseurs d'Athènes a gardé sa force et son sens. De même il y a 80 ans, les héros du Débarquement de Normandie, avec un courage immense, défendaient la liberté et le droit au bonheur.

Aujourd'hui, nous n'ignorons ni les souffrances des populations sous le feu de la guerre et de la barbarie, ni les menaces qui grondent à nos portes et s'insinuent sournoisement jusqu'à nous par le piratage numérique.

Mais face aux drames terribles, face aussi au défi d'une humanité qui détruit son environnement comme elle se détruit elle-même, face à l'indifférence et au cynisme assumé, comment être à la hauteur ?

Une voie indispensable, parmi d'autres mais accessible à chacun, est de ne pas renoncer à notre liberté d'œuvrer pour des jours meilleurs. En agissant chacun à notre niveau, pour améliorer le cadre de vie personnel ou collectif, fleurir, aménager, développer la convivialité et soutenir ceux qui sont en difficulté…

Avoir le courage de relever les défis, se savoir libre de le faire, se préparer et agir pour surpasser les difficultés ensemble, c'est déjà préparer des lendemains désirables.

Le Maire, Robert BIAGI,
avec l'ensemble des conseillers municipaux

Travaux dans le bourg

Les travaux de séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées avancent comme prévu. Ils se prolongeront en avril vers la rue de l'Union et derrière l'église.

Ces travaux sont l'occasion de mettre aux normes les évacuations de la bibliothèque et de L'Union, et de créer des branchements pour l'*Espace Tilleul* en cours de rénovation et pour le futur *Gîte communal* sur la place.

La gêne occasionnée pour la circulation est réelle, mais inévitable compte tenu des voies existantes.

Itinéraires de contournement :
- **depuis l'école vers La Marzelle ou Mozé :** passer par Malnoue / Saint-Melaine / les Brosses / L'Ecotière / rue de Dragalina / Le Bourg
- **depuis l'école vers Mûrs-Erigné ou Angers :** passer par Châruau / La Mare Biotte / rond-point de Haute-Perche
- **depuis le centre bourg vers Saint-Melaine :** passer par le cimetière / Les Baluères / Princé / prendre à droite avant l'autoroute vers La Mare Biotte / Châruau / Saint Melaine

La rue de l'Union, donnant sur la place, est interdite à la circulation, hormis les véhicules de secours ; l'emprunter est une infraction au Code de la Route.

Les stationnements de Cortequisse, du Grand Soulé ou du Tertre permettent d'accéder à l'école, à la Mairie et à L'Union, avec une courte marche.

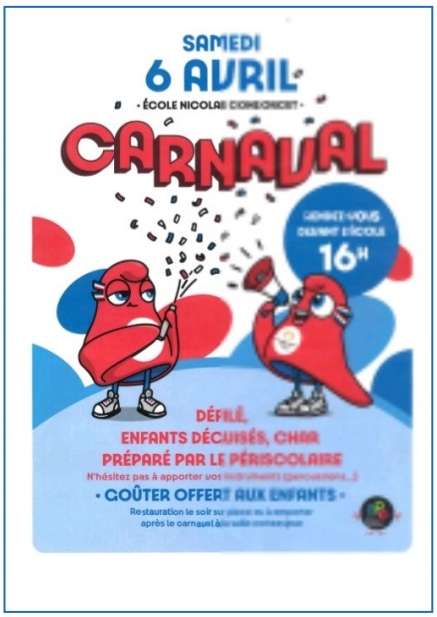

Coupures électriques

Les coupures d'électricité sont encore plus gênantes lorsqu'on n'en connaît ni la cause ni la durée.

Or, en cas de travaux ou de panne sur le réseau, chaque personne peut s'informer en temps réel.
Où que vous soyez, avec votre smartphone, tablette ou ordinateur, prenez connaissance des rues concernées par la coupure, de l'heure de retour à la normale, des conseils à suivre…

Pour cela, suivez le QR-code
ou allez sur enedis.fr/panne-et-interruption

Les personnes ayant un besoin médical impératif d'alimentation électrique, dits « Patients à Haut Risque Vital - PHRV » reçoivent un accompagnement spécial, après déclaration de leur situation à Enedis et à l'Agence Régionale de Santé.

Mercredi en livre !

L'accueil de loisirs de Soulaines-sur-Aubance a été retenu pour le projet *Mercredi en livre*. Les enfants seront amenés à découvrir une sélection de 8 livres et à voter pour leur préféré !

Ce projet est développé par la FOL49 avec le soutien du SDJES, avec plus de 1000 enfants impliqués, 10 communes engagées, 20 animateurs ambassadeurs du projet, 4 temps de formation et 80 livres jeunesse distribués.

Projets d'animation originale, séances de lecture passionnantes, réaménagement des espaces lectures, sorties en bibliothèque, rencontres, formations et échanges de pratique entre professionnels, partenariats locaux et vote des enfants sont au programme des 5 prochains mois ! C'est parti pour l'aventure !

Villes participantes : Saint-Barthélemy-d'Anjou, Le Louroux-Béconnais, Beaufort-en-Anjou, Avrillé, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Mûrs-Érigné, Briollay, La Possonnière, Corzé, Soulaines-sur-Aubance.

Ecole

Des lits superposés ont pris place dans la salle de motricité de l'école, en remplacement des couchettes pour la sieste des maternelles. La salle est ainsi divisée en deux parties permanentes, évitant la manutention quotidienne des couchages par les agents et laissant une belle place à la motricité.

Les marquages au sol présents sur les deux cours de récréation de l'école ont été refaits : il s'agit des jeux de cour, des circuits pour deux roues, mais aussi des points de sécurité.

Conseil municipal

Prochain Conseil municipal
le 22 avril 2024
à 20 heures à la Grange aux Dîmes

Les séances sont publiques - Compte-rendu disponible sur le site internet communal www.soulaines-sur-aubance.fr

Séance du 18 mars 2024

Le Conseil municipal de mars a porté sur la clôture des comptes 2023 et la proposition des budgets pour 2024. Depuis le 1er janvier 2024, une nouvelle présentation des comptes, le Compte Financier Unique, est obligatoire pour toutes les communes. Soulaines a fait partie des volontaires pour son expérimentation dès 2022 et 2023.

Les panneaux photovoltaïques en toiture de la salle de spectacle et de la salle des fêtes sont gérés sur un budget distinct du budget communal, En 2023, ils ont rapporté 9 067,37 € de vente d'électricité. Après paiement des annuités d'emprunt et de divers frais, le résultat 2023 est de 2 948,29 €. Le résultat cumulé au fil des ans (soit 15 889,42 €) pourra servir pour des nouveaux projets.

Pour faire face à l'évolution des coûts à assumer par la commune et rattraper partiellement l'inflation, le Conseil a décidé d'augmenter les taux des taxes locales sur le foncier bâti et sur les résidences secondaires, qui avaient été gelés en 2020, 2021 et 2023. Ces taux restent modérés en comparaison des communes voisines ou de l'agglomération angevine, bien que Soulaines dispose de moins de ressources que la plupart d'entre elles (activités économiques, taxes de séjour, taxes d'aménagement…).

Malgré le contexte d'inflation, le budget communal 2023 a été maîtrisé. Avec 1 063 982,92 € de recettes et 945 657,28 € de dépenses, le Fonctionnement permet de dégager 117 325,64 € en 2023. Le résultat cumulé avec les exercices précédents s'élève à 506 779,31 €, il permet de financer des grosses réparations et de contribuer aux investissements à venir.

Les investissements réalisés en 2023 s'élèvent à 311 006,29 € (contribution à la voirie, équipements de l'école et des bâtiments, mobilier urbain, achats de terrains…), non compris les 528 578 € engagés sur des opérations non encore terminées (commandes passées, travaux en cours). Les subventions correspondantes seront perçues à l'achèvement des travaux.

Le résultat global 2023, positif à 437 829,69 €, permettra de financer directement plusieurs équipements publics et de négocier favorablement les financements complémentaires qui seront nécessaires pour les trois « gros » projets : rénovation de l'Espace Tilleul, création de la Maison d'Assistantes Maternelles et du Gîte communal.

Le Conseil a décidé l'adhésion à une démarche groupée de concertation et de consultation pour la Protection sociale complémentaire *Prévoyance* et *Santé* des agents communaux, et il a attribué une subvention de 2 000 € pour une classe de mer en juin pour les écoliers de CM.

Taille de haies

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 juillet pour les particuliers et collectivités. Pour les agriculteurs, les dates sont différentes et s'étendent du 16 mars au 15 août.

Gestion des déchets fermentescibles

Le compostage, c'est la transformation des déchets organiques par les micro-organismes du sol (bactéries, champignons…) et la faune (lombrics, cloportes…) en présence d'eau et d'oxygène. Ce processus produit, après quelques mois de maturation, un matériau comparable au terreau, appelé compost., qui permet d'enrichir le sol de façon naturelle en rendant à la nature ce qu'on lui a pris.

La pratique du compostage est un moyen de réduire efficacement la production de déchets. C'est la solution retenue pour tous les déchets organiques des ménages.

Angers Loire Métropole met à disposition gratuitement des composteurs individuels de 345 litres, déjà adoptés par 248 ménages soulainois. Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire au 02.41.05.54.00 ou grâce au formulaire disponible sur www.angersloiremetropole.fr.
Votre composteur sera mis à disposition à la Mairie.

Activité Physique Adaptée

La Fédération nationale *Sport pour tous* et l'ACIC s'associent pour proposer un dispositif d'*Activité Physique Adaptée*.

Il s'agit de pratiques en groupe, avec des exercices adaptés aux capacités de chaque personne selon son état, par exemple dans le cadre d'une convalescence, d'une ALD ou pour un maintien en forme. Rien de tel que l'émulation et la bonne ambiance pour se motiver et faire du bien à son corps !

La prescription médicale fait bénéficier d'une aide financière aux frais d'inscription, parlez-en à votre médecin.

La commune soutient activement cette initiative en mettant à disposition la salle Cortequisse et des espaces extérieurs à la belle saison, et en incitant le corps médical à accompagner ces parcours vers la meilleure santé.

Renseignements : voir l'affichette en dernière page.

Jeunesse

Pour un emploi d'été
ou pour en faire un métier,
le BAFA vous intéresse ?

Contactez *Les Francas* au 02.51.25.08.57
ou flashez le QR code ci-joint.

Randonnées pédestres

La Randonnée pédestre du Comité des Fêtes le 24 mars a été un beau succès ! Le soleil a vite fait oublier la fraîcheur matinale, et l'humidité du sol n'a pas arrêté les 135 marcheurs intrépides.

Ensuite, 93 convives se sont régalés avec le repas « couscous » proposé à la salle Cortequisse.

D'autres randonnées sont déjà annoncées : le *Rallye de l'Europe* du *Comité de Jumelage* (5 mai) et le *Rallye pédestre* de *L'Espoir* (2 juin).

SMOS-Gym Saint-Melaine

La saison sportive du SMOS-Gym bat son plein… des cours sont complets et des événements de convivialité (pot de Noël, Portes Ouvertes) sont venus ponctuer les derniers mois, d'autres sont à venir. Même si l'année sportive est bien lancée, vous pouvez toujours rejoindre l' association Smos-Gym. Les tarifs sont dégressifs par rapport à votre mois d'adhésion. Alors n'hésitez plus !

Cela peut aussi être l'occasion de tester des cours sur quelques mois avant la rentrée septembre 2024, et savoir si cela vous convient ou non. Des coupons JayDance Fitness sont aussi disponibles, à prix intéressant, pour 5 ou 10 cours.

Sur le site smosgym.wixsite.com/smos vous trouverez la liste des cours, le planning, les professeurs de sport et toute autre information qui pourrait vous être utile.

Sportivement vôtre. SMOS-Gym

Rencontres Danses sociales

Des nouveaux moments sont proposés pour le partage et la convivialité à Soulaines, dans une ambiance musicale.
Voici les prochaines dates : les mardis 16 avril, 7 et 21 mai, 4 et 18 juin, au Local pour tous de 20h à 22h.
Contact : Pierre DAIN 06 51 73 21 21.

Granulés de bois de chauffage

L'an dernier, une vingtaine de familles a rejoint l'initiative citoyenne de commande groupée de granulés. L'opération est renouvelée cette année. Pour vous y joindre, merci de remplir le formulaire via le QR code ***avant fin avril****.*

Après confirmation du nombre de commandes, les fournisseurs seront contactés en mai pour connaître les tarifs.

La commande groupée est possible à partir d'un minimum de 20 tonnes de granulés.

Plus d'information auprès de Céline à troceline@yahoo.fr

Qui Que Quoi … Soulainois ?

En campagne angevine, quel chamboulement !
La coulée tutélaire fait impasse, mais sans cul-de-sac.
Le travail, du neuf fait un et trois, près d'un étroit.
Sans bouger, le géant égaré revient à sa place,
bien que jamais on ne l'ait perdu,
ni de vue aux lumineux paysages,
ni d'oreille aux nocturnes vols feutrés.
Quel étrange mystère qu'il ait fallu 2024 pour cela…

Qui suis-je ? Réponse au prochain numéro… ou au précédent !

Découverte de la sophrologie

L'ACIC envisage des séances de sophrologie pour la saison 2024-2025. Nous vous proposons une séance découverte pour connaître la Sophrologue et la Sophrologie.

Nouvel artisan à Soulaines

Activité Physique Adaptée – APA

Agenda 2024

Dates	Évènements
10 et 19 avril 10 et 15 mai 12 juin	**Jeux de sociétés ou jeux de cartes** ACIC *Salle Cortequisse à 16h (sauf le 19 avril, 19h)*
5 mai	**Rallye de l'Europe** (randonnée pédestre) Comité de Jumelage *Départ Salle Cortequisse*
25 mai	**Bal folk** *Grange aux Dîmes - 20h30*
2 juin	**Rallye pédestre** Association *L'Espoir*

Informations pratiques

Mairie : accueil du public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h00 à 17h30 (fermé les samedis).
02.41.45.30.21 - mairie@soulaines-sur-aubance.fr - www.soulaines-sur-aubance.fr - panneaupocket.com
Accueil périscolaire et Centre de loisirs : 02.41.57.63.98 - 06.08.01.61.62 - aej.direction@soulaines-sur-aubance.fr
Ecole (direction) : 02.41.45.72.08
Bibliothèque : 02.41.44.29.72 - biblio@soulaines-sur-aubance.fr
Aide sociale : ccas@soulaines-sur-aubance.fr
Transport solidaire : 02.41.45.30.21
Aide à domicile : Mme DIMA : 06.16.16.72.37
Presse : Monique THIOU 06.29.99.85.22 (*Courrier de l'Ouest*) - Gérard ROBIN 02.41.57.70.27 (*Ouest-France*)
Pour proposer des articles, brèves, informations : communication@soulaines-sur-aubance.fr
Relais Petite Enfance à Mûrs-Erigné : 02.41.66.38.91
Réservation de salles : accueil@soulaines-sur-aubance.fr
Centre Social des Ponts de Cé : 02.41.79.75.72
Cabinet infirmier : 02.41.45.32.93

Urgences : Général 114 – Femmes 3919 – Enfance 119

NOTA : Les textes proposés par des rédacteurs non communaux sont mis entièrement en italique et retouchés si besoin pour la mise en page.

Ce journal est réalisé sur papier éco label environnement. Responsable de publication : Robert BIAGI, Maire. Edité le 25 mars 2024.